

CHATEAUNEUF, BREVES D' INFOS

AOUT 2020

Voici le nouveau « *Châteauneuf, Brèves d'Infos* » qui vous informe régulièrement sur l'actualité de votre commune : informations de la mairie, vie locale et associative.

LA MAIRIE VOUS INFORME:

- Conseil municipal: Hélène FARGEAUD, Jean Marie FAYE de la liste « Tous unis pour Châteauneuf » rejoignent l'équipe municipale.
- Généralisation du paiement de proximité mis en place par la DGFIP: depuis le 28 juillet 2020 le paiement de proximité permet aux administrés de régler chez les buralistes partenaires agréés ,les factures émises par votre collectivité, les amendes, les impôts (montant inférieur à 300€). Pour Châteauneuf, veuillez vous adresser à la Maison de la Presse : « le Castelneuvien » 6 rue Firmin Tarrade.
- Relève des compteurs d'eau : la Communauté de Communes Briance Combade va procéder aux relevés des compteurs d'eau du lundi 31 août au vendredi 25 septembre. Merci de laisser l'accès à vos compteurs.
- •Travaux : le nettoyage des caniveaux du bourg de Châteauneuf est en cours. L'état des trottoirs ne permet pas de passer la brosse sans faire des dégradations importantes. Nous remercions les personnes qui nettoient devant leur maison et encourageons tous ceux qui peuvent le faire pour l'embellissement de la commune
- Ressortissants britanniques : les ressortissants britanniques qui s'installeront en France après le 31 décembre 2020 devront demander un titre de séjour en préfecture. Par contre ceux installés avant le 31 décembre 2020 conserveront leurs droits acquis en tant que citoyens européens et ne seront pas tenus de détenir un titre de séjour.

Marchés d'été :

Rappel : le vendredi soir de 17 h à 20 h les producteurs et commerçants de la région vous proposent des produits de saison, viandes, pain, gâteaux, fromages, bière, etc.... Venez les rencontrer !

• Manifestations du Pays Monts et Barrages :

Mardi 11 août : visite de Châteauneuf la Forêt à 15 h (durée 2 h).

Un guide conférencier du Pays d'Art et d'histoire de Monts et Barrages vous fera découvrir l'histoire de Châteauneuf .

Mardi 18 août: lecture autour du lac de Châteauneuf à 15 h (durée 2 h) sur le thème : rêverie autour de la nature (prévoir siège pliant ou couverture pour s'asseoir).

Réservations obligatoires au **05.55.69.57.60**, exceptionnellement visites gratuites et bien sûr adaptées aux règles sanitaires en vigueur .

• Passage du Tour de France dans notre région, le jeudi 10 septembre 2020, lors de l'étape Chauvigny-Saran. Il passera sur la commune de Saint-Léonard-de-Noblat et près de chez nous sur la D 12 : Linards, La Croisille sur Briance, Surdoux.

Référente de publication : Pascale Jabet - Equipe de rédaction : commission communication de la mairie

Impression : secrétariat de mairie - Distribution : élus - Imprimé à 750 exemplaires par nos soins.

Mairie de Châteauneuf la Forêt, 8 rue du 8 mai 1945

87130 Châteauneuf la Forêt Tel : 05.55.69.30.27

Mail: mairie@chateauneuf-la-foret.fr Site internet: www.chateauneuf-la-foret.fr



https://www.facebook.com/commissioncommunicationchateauneuflaforet

Noël des seniors :

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, l'équipe municipale distribuera un sac garni festif aux aînés de la commune âgés de 70 ans et plus. En 2021 comme nous l'avions prévu une réunion participative concernant la mise en place d'un repas ou d'un goûter sera organisée.

Le Lac, saison estivale :

Baignade autorisée du 4 juillet au 23 août 2020 et surveillée de 13 h 45 à 19 h 15 sauf le lundi.



Rappel: les barbecues et les feux sont interdits, nos amis les chiens ne sont pas autorisés sur la plage et doivent être tenus en laisse autour du lac.

• Concours de fleurissement communal :

Le jury a visité jardins, balcons, terrasses, parcs, fermes fleuries, potagers. Un classement a été établi et les prix seront décernés en fin d'année.

• Informations COVID 19:

L'épidémie étant toujours présente les gestes barrières sont de rigueur : port du masque dans les lieux fermés, respect de la distanciation physique, gel hydroalcoolique.

Des masques sont encore disponibles à la mairie.

•ACCA:

La distribution des cartes de chasse des sociétaires aura lieu à la mairie le samedi 12 septembre de 9 h à 12 h.

Les associations peuvent envoyer leurs articles et leurs photos, afin qu'ils paraissent dans le **bulletin municipal de septembre**, à l'adresse mail suivante :

brevesdinfos@chateauneuf-la-foret.fr

Date limite d'envoi le 25 août 2020.

Connaissez vous cette jolie fontaine qui décore la façade de la mairie ?



Elle a été offerte par l'association « Castelflore » en début d'année 2020. Merci encore pour ce geste de partage envers la commune!

Bonnes vacances à tous!

VIE ASSOCIATIVE: